

Santé EntourÂGE : un programme unique et novateur au cœur de la vie des aînés La Direction de santé publique devient le partenaire des résidences pour personnes âgées de Laval

Laval, le 20 avril 2016 – La Direction de santé publique du Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de Laval procède aujourd’hui au lancement du programme Santé EntourÂGE à la résidence L’Oasis de Laval, première à s’engager dans cette démarche santé. Cette initiative unique à Laval offrira des moyens stimulants aux gestionnaires de résidences pour personnes âgées afin qu’ils puissent créer un milieu de vie favorable au maintien de la santé et de l’autonomie de leur clientèle, de même que pour les aider à jouir d’une meilleure qualité de vie.

Les résidences pour personnes âgées : des milieux de choix pour intervenir

Parmi les 62 585 personnes de 65 ans et plus résidant à Laval en 2011, plus de 7 % vivent dans un ménage collectif non institutionnel telles une résidence pour personnes âgées avec services ou une maison de chambre (environ 4 400 personnes, dont 4 110 uniquement dans les résidences pour personnes âgées)¹. Toutefois, selon le registre des résidences pour aînés, il semble que beaucoup plus de 7 % des aînés résident dans une résidence pour personnes âgées². Déjà, en 2009, 6 000 personnes âgées y vivaient. On trouve d’ailleurs à Laval plus de 50 résidences pour personnes âgées, lesquelles offrent plus de 10 000 places.

« Le programme Santé EntourÂGE permet d’intervenir de façon globale et efficace auprès d’un nombre considérable d’aînés, au quotidien, dans leur milieu de vie. De plus en plus de personnes vivant seules et qui se fragilisent au fil des années ont tendance à déménager dans des résidences afin d’avoir un environnement plus sécuritaire. Ce type de milieu est donc un lieu de choix pour agir sur certains déterminants de la santé et limiter les impacts des maladies et des déficiences qui peuvent survenir avec l’âge », a expliqué monsieur Silvio Manfredi, coordonnateur de la promotion-prévention et du développement des communautés à la Direction de santé publique du CISSS de Laval.

Les grandes lignes du programme

Le programme Santé EntourÂge vise à améliorer et maintenir la santé et l’autonomie des aînés en proposant des interventions au niveau de certaines habitudes de vie ou facteurs de risques qui jouent un rôle important pour la santé et l’autonomie, soit l’alimentation, l’activité physique, les chutes, le soutien social, les médicaments et le tabagisme. Des actions sont mises en place à l’intention des individus (ex. : chroniques d’information) et, en cohérence avec celles-ci, des actions sont aussi mises en place au niveau des résidences afin de permettre ou de faciliter l’adoption de comportements sains et sécuritaires (ex. : accès à des installations pour la pratique d’activités physiques).

Le programme est constitué des éléments suivants :

- Conférences, cours et ateliers santé portant sur divers sujets importants qui touchent les aînés, dont l’alimentation, l’activité physique, la prévention des chutes, la médication, le soutien social, etc.
- Chroniques d’information portant sur la santé et le bien-être des aînés (ex. : l’importance de consommer trois repas par jour, les bienfaits de bouger, la nécessité de bien s’entourer).
- Choix santé plus accessibles et espaces communs plus sécuritaires.

¹ Recensement de la population, Enquête nationale auprès des ménages (ENM) de 2011.

² Selon le type de résidence et les services qui y sont offerts, une certaine proportion des personnes vivant dans des résidences pour personnes âgées a été considérée comme vivant dans un ménage privé, ce qui peut expliquer cet écart dans les données.

« La valeur ajoutée de ce programme est qu'il doit son efficacité à la complémentarité, la diversité et la continuité des actions qui viseront non seulement les individus, mais également leur milieu de vie. Les actions mises en place seront le fruit d'un comité de travail formé, entre autres, d'un gestionnaire de la résidence, de résidents bénévoles et d'un agent de milieu du CISSS de Laval. L'offre est adaptée aux besoins spécifiques de chaque résidence s'engageant dans la démarche », a révélé monsieur Silvio Manfredi.

Déjà trois résidences s'engagent dans cette démarche

La Direction de santé publique est fière d'annoncer que déjà trois résidences privées pour aînés de la région se sont engagées dans la démarche santé du CISSS de Laval, soit L'Oasis de Laval, le Manoir St-Martin et le Manoir des Mille-Îles. Des approches auprès d'autres résidences pour personnes âgées sont en cours afin d'offrir ce programme au plus grand nombre de personnes âgées. De plus, une version adaptée du programme Santé EntourÂGE sera éventuellement offerte dans les organismes communautaires de la région.

« L'Oasis de Laval est heureuse d'être la toute première résidence pour aînés à s'associer à cette initiative de la Direction de santé publique. Avec le programme Santé EntourÂGE, notre résidence désire contribuer davantage à l'amélioration de la qualité de vie de ses résidents et résidentes », a souligné madame Dominique Blondin, directrice générale de la résidence L'Oasis de Laval.

« Notre résidence est soucieuse de la santé et du mieux-être de sa clientèle. Cette collaboration aura un impact certain sur les conditions de vie de nos résidents et résidentes », a ajouté monsieur Jacques Gaudry, gestionnaire du Manoir St-Martin.

Les administrateurs de résidences privées désirant recevoir plus de renseignements sur ce programme ou l'implanter dans leur établissement peuvent contacter madame Isabelle Tremblay au 450 978-2121, poste 2234 ou itremblay2.csssl@ssss.gouv.qc.ca.

- 30 -

Renseignements : Direction des ressources humaines, des communications et des affaires juridiques
Ligne médias : 450 978-8608
communications.cisslaval@ssss.gouv.qc.ca